

Réf: Dossier 373187

Avis de constitution

SOCIETE « AGRI AFRIK SARL U »

Siège ABIDJAN COMMUNE DE COCODY, QUARTIER  
RIVIERA 2 ROUTE BONOUMIN, Lot 298, Ilot 23

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 27/12/2024, et enregistrés au CEPICI le 31/12/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AGRI AFRIK SARL U »

Objet : AGRO INDUSTRIE (ENTRETIEN-RECOLTE-ELAGAGE) - ACHAT ET COMMERCIALISATION DE PRODUITS AGRICALES-REPROFILAGE DES PISTES DE PLANTATIONS-SUIVI ET CREATION DE PLANTATIONS (TOMATES, MANIOC, GOMBO, HARICOT, PALMIER, CACOA, CAFE, HEVEA, COCOTIER...) - PEPINIERE DE CULTURES PERENNES, VENTE DE PEPINIERES-PRESTATION DE SERVICES DIVERS-TOUTES ACTIVITES CONNEXES A CET OBJET SUSMENTIONNE

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COMMUNE DE COCODY, QUARTIER RIVIERA 2 ROUTE BONOUMIN, Lot 298, Ilot 23

Dirigeant(s) M N'GUESSAN BI GOHORE ALEXIS (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-00105 du 06/01/2025 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°00546/GTCA/RC/2025 du 06/01/2025

**Pour Avis**

**Le CEPICI**

